



C'est le bilan affiché à ce jour par la Commission de délivrance après sa première session de l'année hier à Yaoundé.

Dans le cadre de l'assainissement de la profession de journalistes et auxiliaires de presse, la Commission de délivrance de la carte de presse (CDCP) continue ses séances de « déparasitage ». Elle a tenu hier à Yaoundé sa première session de l'année 2018.

Rencontre au cours de laquelle, elle a dressé le bilan des demandes déjà reçues à ce jour. Au total, 1142 dossiers ont déjà été examinés. Parmi eux, 134 ont été rejetés. « Nous sommes heureux de voir que l'objectif fixé dès le départ est atteint.

Nous avons reçu ce jour (Ndlr : hier) les dossiers du groupe l'Anecdote que nous allons examiner et nous invitons ceux qui traînent encore le pas à s'arrimer. Parce que dans les prochains jours, nous allons adresser la liste aux instances faïtières sportives internationales pour les accréditations en vue de la couverture de la Coupe d'Afrique des nations 2019 », a indiqué Sévérin Tchounkeu, président de la Commission. Il en sera de même pour les journalistes désireux de couvrir les prochaines élections.

Ce même fichier sera également transmis au Cabinet civil et dans d'autres structures afin que les journalistes soient bien identifiés lors des couvertures médiatiques. Il s'agit pour cette

instance de rendre disponible une sorte d'annuaire des professionnels des médias qui sont considérés comme journalistes au regard de la loi.

Au cours des travaux d'hier, les neuf membres de cette commission réunis autour du président ont planché sur 60 dossiers. Le bilan affiche 12 demandes ont été rejetées, 28 acceptées et 20 autres acceptées sous réserve de complément de certaines pièces requises. Pour ceux qui détiennent déjà le précieux sésame, Sévérin Tchounkeu a listé les avantages auxquels ils ont droit, notamment au niveau de la communication via les appels téléphoniques.

« L'opérateur de téléphonie mobile Orange a mis à leur disposition une flotte qui permet de communiquer à un prix réduit y compris une connexion Internet », a rappelé le président de la Commission. Autre avantage cité, celui de la réduction de 15% sur l'achat des billets d'avion auprès de la compagnie aérienne Brussels Airlines. Des accessoires qui appellent au respect du journaliste camerounais, comme c'est le cas un peu partout dans le monde.

En guise de rappel, ce souci de toilettage de la profession fait suite aux recommandations et délibérations des Etats généraux de la communication tenus en 2013. Les retardataires doivent donc regagner les rangs dans la mesure où cette pièce d'identification et de reconnaissance du journaliste permet de distinguer le bon grain de l'ivraie.

Cameroon Tribune
